

# DARI COUSPATE

## COMMUNIQUÉ POST AGO

### Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 23 Juin 2023

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 23 Juin à 9H30 au siège de la société sous la présidence de Mr Mohammed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme le cabinet « OREA » représenté par Mr Youssef EL OUDGHIRI et le cabinet «BAHMAD» représenté par Mr Brahim BAHMAD, commissaires aux comptes pour les trois exercices 2023 ; 2024 et 2025. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale devant statuer sur l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 85 Dh par action qui sera mis en paiement à partir du 28 Juillet 2023 auprès d'Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2022 publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, n'ont subi aucun changement.